

LA MRC DE CHARLEVOIX FAVORISE LA CROISSANCE D'UNE ENTREPRISE EN INVESTISSANT 30 000 \$

Baie-Saint-Paul, le 30 avril 2021 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix a procédé à l'octroi d'une aide financière non remboursable de 30 000 \$ provenant des Fonds de la région de la Capitale-Nationale et Fonds Parc industriel régional de Saint-Urbain pour permettre à l'entreprise Croft Transport de réaliser un projet d'agrandissement de ses locaux de Saint-Urbain.

CROFT Transport offre un service de transport et de mécanique et de la plus grande qualité dans le but de satisfaire les clients. Le projet de 495 000 \$ permettra d'agrandir le bâtiment actuel afin d'y aménager deux nouvelles portes de garage pour soutenir les besoins grandissants du service de mécanique et d'y aménager des espaces renouvelés pour la clientèle et les employés. Cet investissement permettra la création de deux nouveaux emplois, ainsi qu'une amélioration soutenue de la qualité de vie des employés. La MRC est fière d'y contribuer pour 25 000 \$ avec son Fonds de la région de la Capitale-Nationale et 5 000 \$ avec son Fonds Parc industriel régional de Saint-Urbain.



« Ce financement démontre combien votre gouvernement tient à accompagner nos entrepreneurs afin qu'ils trouvent facilement et rapidement l'aide qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins. Je félicite Croft Transport, acteur économique important pour notre Capitale-Nationale, pour ce projet d'agrandissement. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« Depuis sa fondation en 2007, Croft Transport se distingue par la qualité de son service. Je suis ravie de cette contribution substantielle qui appuie cette dynamique entreprise dans sa vision d'expansion et son souci de veiller au mieux-être de notre communauté. »

Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré

Rappelons que le **FRCN** a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 2 413 379 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. [La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière](#) sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

Le **Fonds Parc industriel régional de Saint-Urbain** vise à promouvoir le développement du Parc industriel régional de Saint-Urbain en finançant l'acquisition d'infrastructures ou d'équipements (excluant le matériel roulant), les améliorations locatives ou la construction de bâtiments.

– 30 –

Sources :

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
ascallon@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6902

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
khovath@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6002